

QUESTIONS / RÉPONSES DÉPOSÉES SUR LA PLATEFORME PLACE CONCERNANT LA CONSULTATION RÉFÉRENCÉE 2017-001 – Procédure MAPF AOO

Objet : Prestations de mise à disposition et de maintenance d'une solution de gestion des missions d'audit adaptée au métier de contrôle de l'ANCOLS (fourniture, mise en œuvre, formation et maintien en condition opérationnelle).

QUESTION 1 :

En page 8 du RC dans le chapitre 5.7 Variantes, il est mentionné que le candidat peut présenter une offre pour la solution en location. Pouvez-vous nous confirmer que nous devons comprendre 'Location' en tant qu'offre en SaaS (Software as a Service), c'est-à-dire une souscription à l'utilisation du logiciel qui sera exploité pour l'agence dans un cloud privé. Si oui ? Pouvez-vous nous dire si dans l'attente de l'ouverture par notre partenaire MICROSOFT de son datacenter en France (normalement prévu pour la fin de cette année), une proposition SaaS avec un hébergement des données dans le cloud de Microsoft UK en Angleterre est recevable.

RÉPONSE 1 (ANCOLS) :

*La notion de location évoquée comprend effectivement l'offre en mode hébergé.
Dans telle une offre, les modalités de l'hébergement des données devront être conformes aux recommandations de l'ANSSI et aux différentes lois et réglementations en vigueur. En outre, elles devront présenter toutes les conditions garantissant la confidentialité des données.
En tout état de cause, les données doivent être hébergées dans un pays de l'Union Européenne, de préférence chez un hébergeur localisé en France, non soumis à une réglementation étrangère.*

QUESTION 2 :

Sauf erreur de notre part nous n'avons pas trouvé le CCAP de la consultation dans le fichier compressé.

RÉPONSE 2 (ANCOLS) :

Ce fichier a été ajouté au DCE via la plateforme PLACE le 02/08/017 à 18h21.

QUESTION 3 :

Pouvez-vous nous communiquer le mot de passe associé à l'ouverture de l'Excel "5b-ANCOLS_MAPF_AOO_2017-001_Cadre de reponse"

RÉPONSE 3 (ANCOLS) :

*Le message suivant a été publié sur la plateforme PLACE le 03/08/017 à 10h13 :
Nous confirmons que l'accès à l'annexe 5b "cadre de réponse" (fichier excel) n'est pas protégé.
En revanche, nous ajoutons au DCE le même fichier compatible avec Excel 97-2013.*

QUESTIONS / RÉPONSES DÉPOSÉES SUR LA PLATEFORME PLACE CONCERNANT LA CONSULTATION RÉFÉRENCÉE 2017-001 – Procédure MAPF AOO

Objet : Prestations de mise à disposition et de maintenance d'une solution de gestion des missions d'audit adaptée au métier de contrôle de l'ANCOLS (fourniture, mise en œuvre, formation et maintien en condition opérationnelle).

QUESTION 4 :

Les documents du DCE semblent orienter la réponse vers une solution logicielle existante avec des développements spécifiques. Une réponse à cette consultation avec un développement purement spécifique serait-elle considérée comme 'hors-scope' ?

RÉPONSE 4 (ANCOLS) :

Le message suivant a été publié sur la plateforme PLACE le 08/08/017 à 11h08 :

La consultation vise, de manière préférentielle, des solutions existantes et adaptables aux besoins spécifiques du métier de contrôle de l'Ancols. Par conséquent, une offre fondée exclusivement sur un développement spécifique ne pourrait qu'imparfaitement satisfaire les exigences du DCE.